

MARCHE DE L'ESPOIR

33^e édition

MALI: SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



Le Mali possède une richesse culturelle et historique remarquable, avec des traditions anciennes et une variété de paysages qui en font un pays fascinant à découvrir. Bamako, sa capitale, est un véritable creuset culturel où se côtoient traditions et modernité. Depuis plus d'une décennie, le Mali est dans une situation d'instabilité complexe et multiforme, caractérisée par une combinaison de défis politiques, sécuritaires, économiques et sociaux.

Sur le plan politique, le pays est dirigé depuis mars 2022 par un gouvernement de transition issu d'un coup d'état militaire et les élections présidentielles prévues en février 2024 qui visaient un retour à l'ordre constitutionnel ont été reportées. Sur le plan sécuritaire, depuis 2012, une prolifération des incidents sécuritaires des régions du Nord vers le Centre et le Sud crée un climat d'insécurité généralisé, affectant la vie quotidienne des citoyennes et citoyens, plongeant une grande partie du pays dans la terreur, bien que la capitale, Bamako, reste préservée. Cette instabilité favorise également les déplacements internes de population, exacerbant les difficultés socio-économiques.

Les restrictions économiques imposées au Mali par la communauté internationale suite au coup d'état, combinées à l'insécurité et aux déplacements internes, accroissent la pauvreté et les inégalités sociales, entraînant une détérioration du respect des droits de l'enfant et des conditions de vie de la population malienne, en particulier les enfants et les familles les plus vulnérables. Les effets du changement climatique agissent comme un facteur aggravant, exacerbant les tensions sociales et économiques, notamment dans les zones rurales où l'agriculture



et l'élevage sont des sources de subsistance fondamentale. Par ailleurs, l'accès à des services de base de qualité (santé, éducation, protection, justice etc.) est une problématique structurelle dans ce pays où se mêlent depuis des décennies instabilité politique et pauvreté endémique.

Malgré l'existence de cadres juridiques et politiques qui reconnaissent le caractère obligatoire et gratuit de l'accès à l'éducation, plus de deux millions d'enfants¹, en particulier les filles et ceux issus des familles les plus pauvres, sont exclus du système éducatif ou exposés au risque d'abandon scolaire en raison de la complexe conjonction d'obstacles socio-culturels, économiques et politiques. Les pratiques telles que le mariage précoce ou forcé et le travail des enfants notamment, contribuent à ces inégalités.

Dans le District de Bamako, Terre des Hommes Suisse agit pour garantir une éducation de qualité aux enfants et pour les protéger.

Dans ce contexte, les enfants déplacés et les enfants qui vivent en milieu rural sont particulièrement exposés à ces différents risques. Dans le district de Bamako, l'engagement de l'Association pour le Développement et l'Appui aux Communautés (ADAC), et l'Association Malienne pour le Développement Durable (AMDD), partenaires de Terre des Hommes Suisse, permettent aux enfants de retrouver le chemin de l'école grâce à des programmes scolaires de rattrapage, des nouvelles salles de classes ou encore des kits scolaires. Les clubs d'enfants leur permettent d'apprendre et défendre leurs droits. Ils deviennent des actrices et acteurs de changement au sein de leurs communautés en organisant des activités de sensibilisation. Ils sont ainsi mieux protégés face aux risques d'exploitation.

Terre des Hommes Suisse agit en faveur des droits de l'enfant et soutient ADAC et AMDD dans trois domaines principaux:

1. L'ÉDUCATION DE QUALITÉ ET ADAPTÉE

Pour différentes raisons (économiques, sécuritaires, socio-culturelles etc.), des enfants ont dû interrompre leur scolarité ou n'ont jamais eu l'opportunité d'accéder à l'école. Notre partenaire AMDD offre la possibilité à environ 500 enfants déscolarisés de 7 à 14 ans de suivre des programmes de rattrapage scolaire accélérés afin de commencer ou poursuivre leur scolarité avant de pouvoir être réintégrés dans le système ordinaire. Les enseignantes et enseignants sont spécialement formé-e-s au respect des droits de l'enfant et à des pédagogies inclusives et non violentes. En moyenne, les classes comptent 30 élèves contre une cinquantaine dans les écoles formelles. ADAC donne l'opportunité à plus de 1600 enfants et jeunes dont plus de 500 enfants déplacés de retrouver le chemin de l'école en réhabilitant des salles de classes sur les sites de Faladié et de Senou aux alentours de Bamako et en fournissant des kits scolaires pour faciliter leur entrée dans le système scolaire.

2. LA PROTECTION DES ENFANTS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Grâce à une approche intégrée intervenant à tous les niveaux de protection de l'enfant (institutionnel, familial, communautaire, individuel), AMDD et ADAC apportent des changements dans les zones d'intervention: la réduction des violences, abus et maltraitements grâce à des mécanismes de protection communautaires, la mise en place d'un système de référencement, dénonciation et prise en charge des cas de violence et le renforcement des capacités des services institutionnels pour une meilleure prise en charge des enfants. À travers des activités de sensibilisation, les enfants et les jeunes apprennent à reconnaître les situations dans lesquelles les droits de l'enfant sont menacés. Par ailleurs, ils développent aussi des réflexes pour pouvoir se protéger eux-mêmes ainsi que leurs pairs. On leur enseigne ainsi à alerter, signaler et dénoncer des cas de violences. Par ailleurs, la mise en place d'espaces amis d'enfants leur permet de se retrouver dans des espaces sûrs où ils peuvent bénéficier d'activités récréatives et d'un appui psychosocial.

3. LA PARTICIPATION DES JEUNES ET DES ENFANTS

AMDD et ADAC ont créé des clubs d'enfants dans plusieurs écoles aux alentours de Bamako. Il en existe 20, regroupant chacun entre 10 et 15 enfants qui se réunissent plusieurs fois par mois en dehors du temps scolaire. Lors de ces rencontres, encadrées par des adultes référents, ils décident soit d'échanger sur un thème qui les préoccupe, soit de mettre en place des activités de plaidoyer ou de mener des événements de mobilisation afin de sensibiliser les habitantes et les habitants. Grâce à leurs actions, les enfants et les jeunes contribuent à faire évoluer les mentalités. Ils sensibilisent la population à des problématiques courantes, comme le droit de vivre dans un environnement sain et la gestion des déchets, le droit d'avoir un acte de naissance, le droit d'être protégés contre toute forme d'exploitation et de violence. Les enfants des clubs d'ADAC et AMDD sont donc des actrices et acteurs de changement et participent activement à l'amélioration des conditions de vie d'autres enfants et de leurs familles.



Les fiches pédagogiques et compléments sont téléchargeables sur :

WWW.MARCHEDELESPoir.CH/ANIMATIONS-EN-CLASSE

LE MALI EN QUELQUES CHIFFRES

CAPITALE: Bamako	SUPERFICIE: 1,24 millions km ²	POPULATION: 22,4 millions d'habitants	MONNAIE: Franc CFA	IDH: 186/191
LANGUES: 13 langues nationales dont le bambara, le peul, le dogon, le maraka, le malinké et le sonraï. Le français est la langue officielle pour l'administration et l'enseignement	RELIGIONS: musulmane (90%), croyances animistes (9%), christianisme (1%)	POPULATION DE MOINS DE 18 ANS: 55%	POPULATION EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE: 1,2 millions de personnes	
BESOINS DE PROTECTION: 1,6 millions d'enfants				

BESOINS HUMANITAIRES: 7,1 millions de personnes (32% de la population) dont environ 400'000 personnes déplacées internes (56% d'enfants)

Sources : UNICEF, OCHA, Population data OECD

